



**Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de
Montréal-Est du 13 décembre 2017 à 19 h tenue en la salle du conseil
de l'hôtel de ville situé au 11370, rue Notre-Dame Est**

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Sont présents :

Monsieur Robert Coutu, maire
Madame Françoise Lachapelle – district 1
Monsieur Yan Major, conseiller – district 2
Monsieur Claude Marcoux – district 3
Monsieur John Judd, conseiller – district 4
Monsieur Michel Bélisle, conseiller – district 5
Madame Anne St-Laurent, conseillère – district 6

FORMANT QUORUM ET SIÉGEANT SOUS LA PRÉSIDENCE DE MONSIEUR ROBERT COUTU

Sont également présents :

Madame Josée Guy, directrice générale
Me Roch Sergerie, avocat et greffier

Le maire, monsieur Robert Coutu, ouvre la séance à 19 h 10.

À moins d'indication contraire, le maire se prévaut de son droit de ne pas voter : la mention « adoptée à l'unanimité » signifie alors qu'il s'agit des votes à l'unanimité des voix exprimées par les conseillers.

Madame la trésorière, Colleen McCullough, procède à la présentation du budget 2018 et du PTI 2018-2019-2020 de la Ville de Montréal-Est.

SUSPENSION DE LA SÉANCE

201712-259

Il est proposé par madame la conseillère Anne St-Laurent,
Appuyé par monsieur le conseiller Michel Bélisle

Et résolu

De suspendre la séance ordinaire du conseil à 19 h 40.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

REPRISE DE LA SÉANCE

201712-260

À 19 h 43, tous les membres présents au début de la séance sont toujours présents formant quorum et siégeant sous la présidence de monsieur Robert Coutu.

Il est proposé par madame la conseillère Anne St-Laurent,
Appuyé par monsieur le conseiller Michel Bélisle

Et résolu

De reprendre la séance extraordinaire du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS RELATIVES À L'ORDRE DU JOUR

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR 1

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 13 DÉCEMBRE 2017 À 19 H

201712-261 1

Il est proposé par monsieur le conseiller John Judd,
Appuyé par madame la conseillère Anne St-Laurent

Et résolu

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 13 décembre à 19 h tel que ci-après reproduit :

OUVERTURE DE LA SÉANCE

PÉRIODE DE QUESTIONS RELATIVES À L'ORDRE DU JOUR

1 ORDRE DU JOUR

1.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 13 décembre 2017 à 19 h

2 RAPPORT DES SERVICES

2.1 Budget 2018

2.3 Programme triennal d'immobilisations 2018-2019-2020

LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RAPPORT DES SERVICES

BUDGET 2018

201712-262 2.1

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance d'un projet du budget équilibré pour l'année 2018 au montant de 40 964 000 \$.

Il est proposé par monsieur le conseiller Yan Major,
Appuyé par monsieur le conseiller John Judd

Et résolu

D'adopter le budget pour l'exercice financier 2018 pour un montant de 40 964 000 \$ tel que déposé;

De publier un document explicatif du budget dans un journal diffusé sur le territoire de la municipalité au lieu d'être distribué à chaque adresse civique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2018-2019-2020

201712-263 2.2

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance du programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2018, 2019 et 2020.

Il est proposé par madame la conseillère Anne St-Laurent,
Appuyé par madame la conseillère Françoise Lachapelle

Et résolu

D'adopter le Programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2018, 2019 et 2020;

De publier un document explicatif dudit Programme triennal en immobilisations dans un journal diffusé sur le territoire de la municipalité au lieu d'être distribué à chaque adresse civique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

LEVÉE DE LA SÉANCE

LEVÉE DE LA SÉANCE

201712-264

Il est proposé par madame la conseillère Anne St-Laurent,
Appuyé par monsieur le conseiller Claude Marcoux

De lever la séance.

Le maire, monsieur Robert Coutu, déclare la séance levée à 19 h 50.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Robert Coutu (S)

ROBERT COUTU

Maire

Roch Sergerie (S)

ROCH SERGERIE, avocat

Greffier